



SERVICE DE DOSIMETRIE

Notice explicative

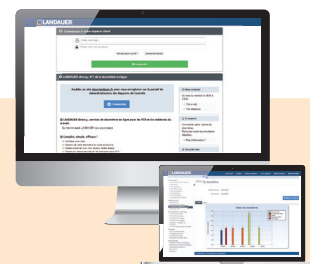
LANDAUER® vous accompagne au quotidien dans la gestion de votre dosimétrie. Notre objectif : combiner technologies et services pour créer le programme de suivi le plus adapté à votre activité.

Découvrez notre offre de suivi dosimétrique déjà adoptée par plus de 170 000 personnes exposées aux rayonnements ionisants en France et 2 millions dans le monde.



LANDAUER DIRECT, VOTRE DOSIMÉTRIE EN LIGNE

Accédez gratuitement à la gestion en ligne de votre dosimétrie
Obtenez plus d'informations et votre code d'accès en vous rendant sur www.landauerdirect.fr.



① Vous contactez LANDAUER

Des conseillers sont à votre disposition pour vous aider dans la mise en place d'une dosimétrie adaptée à votre activité : choix des badges, organisation de votre suivi par site, etc. Ils vous accompagnent à chaque étape de votre suivi.

Les plus LANDAUER un abonnement modulable, des services pro-actifs, des dosimètres faciles d'utilisation, des résultats disponibles rapidement...

Une fois votre compte créé, il est possible de modifier celui-ci auprès de notre Service Relation Clients, en contactant votre interlocuteur privilégié du lundi au vendredi, sans interruption de 8h30 à 17h30, ou avec notre outil de gestion en ligne LANDAUER direct accessible via www.landauer.fr.

② LANDAUER prépare et expédie vos badges

Vos badges sont expédiés par adresse de livraison (sous-compte) dans une boîte de conditionnement. Ils sont triés par service (subdivision). Les détecteurs sont envoyés quelques jours avant le 1er du mois de la période de port afin que vous puissiez procéder à leur distribution.

Besoin d'un dosimètre en cours de période ? Sous réserve de la capacité de production, toute demande de badge supplémentaire pour le mois de port est traitée et expédiée sous 48 heures.

Pour chaque service, un dosimètre témoin par type de détecteur est inclus par envoi. Il est destiné à détecter les irradiations accidentelles ou anomalies hors des périodes de port. Il ne doit ni être porté, ni être utilisé comme dosimètre d'ambiance. Ce détecteur doit être retourné en même temps que les autres badges.

③ Vous portez les dosimètres

Les dosimètres LANDAUER sont prêts à porter sans aucun montage. Leur hygiène est garantie par un boîtier externe à usage unique. Les badges sont individuels et nominatifs. Pour des affectations en cours de période, des dosimètres non nominatifs dits « visiteurs » peuvent être commandés. Les dosimètres ne sont valables que pour la période de port indiquée sur l'étiquette et identifiée par un code couleur.

Attention, un dosimètre d'ambiance ne doit en aucun cas être porté. Son rôle : le contrôle continu des zones publiques.

④ Vous retournez les badges

Pour un meilleur suivi dosimétrique, nous vous encourageons à nous retourner les dosimètres dans les quelques jours suivant la fin de la période de port. Nous vous conseillons d'utiliser la boîte d'expédition dans laquelle vous les avez reçus. En option, le retour prépayé pour éviter les files d'attente au bureau de poste. Si un de vos collaborateurs subit, ou suppose avoir subi, une irradiation, renvoyez-nous en urgence le dosimètre en suivant la procédure disponible sur www.landauer.fr.

Les dosimètres restent la propriété de LANDAUER. Un badge non rendu ou détérioré fait l'objet d'une facturation.

⑤ LANDAUER traite et analyse vos détecteurs

LANDAUER réalise le traitement des dosimètres dans les jours suivant leur réception. En urgence, selon le type de dosimètre, l'analyse s'effectue dans les deux heures suivant réception du badge. Sur simple demande, une relecture des dosimètres (OSL et CR-39) peut être effectuée, dans la limite de trois mois après réception des dosimètres.

Tous les dosimètres retournés à notre laboratoire sont analysés quelque soit la date à laquelle vous nous les renvoyez.

⑥ LANDAUER établit et transmet le rapport de contrôle

A l'issue de l'analyse, un rapport de contrôle en ligne est mis à disposition du médecin du travail et de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) ou du Conseiller en Radioprotection (CRP). Il est composé de deux parties : une page statistiques et événements et le rapport de contrôle en lui-même.

Conformément à la réglementation, tous les résultats individuels de la dosimétrie des travailleurs classés sont transmis à SISERI sous réserve que vous ayez inscrits préalablement ces travailleurs dans SISERI. Les informations des porteurs doivent être identiques dans SISERI et chez LANDAUER.

D'autres types de rapports peuvent vous être proposés : rapport de contrôle individuel, bilan dosimétrique non nominatif. Des alertes peuvent également être configurées en ligne.

⑦ Les résultats et les badges sont archivés chez LANDAUER

LANDAUER conserve les dosimètres physiquement pendant trois mois, en vue d'une éventuelle relecture.